



# MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

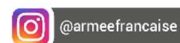
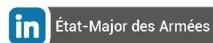
## DOSSIER DE PRESSE enhanced Air Policing Estonie

Contact média :

Bureau relations média de l'état-major des Armées

Tél. : 09 88 68 28 61 – 09 88 68 28 62

Mail : [cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr](mailto:cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr)



# SOMMAIRE

## Table des matières

Introduction..... 3

enhanced Air Policing..... 4

L'activité française dans le cadre d'eAP ..... 5

Adaptation du dispositif ..... 6

Composition du détachement français ..... 7

Le Mirage 2000-5F..... 8



## Introduction

Lorsque les trois pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) ont rejoint l'OTAN en 2004, l'Alliance a déployé des capacités de police du ciel sur la base de Šiauliai, en Lituanie. Réalisée à leur demande, cette mission, nommée *Baltic Air Policing* (BAP), vise à préserver la souveraineté de l'espace aérien de ces États qui ne disposent pas des capacités suffisantes pour protéger seuls leurs espaces aériens. Elle s'intègre dans le cadre plus large de la *NATO Air Policing*, police du ciel de l'OTAN, mission permanente qui vise à assurer la sûreté et l'intégrité de l'espace aérien des pays membres.

En 2014, après l'annexion de la Crimée par la Russie, l'OTAN a adopté un ensemble de mesures de réassurance. Pour le volet police du ciel, ces mesures baptisées *enhanced Air Policing* (eAP) ont notamment renforcé le dispositif BAP existant en créant un second plot sur la base d'Ämari, en Estonie.

L'armée de l'Air et de l'Espace française, qui contribue à ces missions de façon régulière depuis leur création, assure un tour d'alerte à partir de mars 2022. Succédant à la Belgique, la France s'engagera avec 4 Mirage 2000-5F à Ämari, en Estonie, du 15 mars<sup>1</sup> au 1<sup>er</sup> août 2022. Il s'agira de la 8<sup>e</sup> participation<sup>2</sup> de l'armée de l'Air et de l'Espace, et du 3<sup>ème</sup> déploiement en Estonie, après ceux de 2018 et de 2020.

La participation à eAP est fondée sur le volontariat dans le cadre d'un processus rotatif entre les Alliés. En prenant l'alerte de la mission eAP à Ämari à compter de mi-mars, la France démontre la solidarité envers ses alliés et la fiabilité de son engagement au sein de l'OTAN.



<sup>1</sup> La prise d'alerte initialement planifiée le 1<sup>er</sup> avril a été avancée de 15 jours dans le cadre des mesures de renforcement du dispositif de l'OTAN prises en réaction à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

<sup>2</sup> La France a déjà contribué en 2007, 2010, 2011, 2013, 2016, 2018 et 2020.

## enhanced Air Policing

Le dispositif eAP agit comme une force dissuasive sur le territoire estonien, en intervenant en appui des forces estoniennes, notamment dans le cadre de nombreuses activités opérationnelles. En engageant des moyens de haut niveau et en maintenant une activité opérationnelle régulière dans la région, la France montre qu'elle est impliquée dans les mesures OTAN d'assurance sur le flanc Est-européen, pour la protection et la sécurité de l'espace aérien.



L'armée de l'Air et de l'Espace française est présente en Estonie avec quatre Mirage 2000-5F du Groupe de chasse 1/2 « Cigognes » de la Base aérienne 116 (BA116) de Luxeuil Saint-Sauveur, chargés de faire respecter l'intégrité de l'espace aérien balte.

Deux types d'alerte seront mis en œuvre dans le cadre de cette mission : les avions décolleront sur alertes véritables lors de vols appelés « *Alpha scramble* », et sur alertes d'entraînements lors de vols appelés « *Tango scramble* ».

### FOCUS : la France et l'OTAN

Face à l'évolution de l'environnement stratégique ces dix dernières années et compte tenu de la diversification des menaces qui pèsent sur notre sécurité, maintenir la capacité d'assurer collectivement la défense européenne reste déterminante. Engagée dans l'approfondissement de l'Europe de la Défense, dans une logique de complémentarité avec l'OTAN, la France demeure un membre actif, solidaire et impliqué de l'Alliance. Convaincue de l'intérêt de maintenir une Alliance réactive, capable d'intervenir à 360° en entretenant l'interopérabilité de ses membres, la France soutient sa rénovation stratégique et participe aux grandes activités opérationnelles de l'OTAN. Les forces françaises sont reconnues comme des partenaires solides et sont respectées pour leur expérience des opérations extérieures, leur savoir-faire et leur performance capacitaire.

## L'activité française dans le cadre d'eAP

La mission des aéronefs français engagés dans le dispositif eAP en Estonie est de prendre contact, à des fins de vérification, avec tout aéronef pénétrant dans l'espace aérien balte et ne répondant pas au minimum à l'un des trois critères suivants : contact radio avec les organismes de contrôle civil, dépôt d'un plan de vol et identification de l'aéronef par transpondeur.

Des semaines appelées « hot » et « cold » permettent aux aviateurs de varier leur rythme de travail entre permanence opérationnelle et activités d'entraînement.

- En semaine « *hot* » : le détachement se tient prêt à répondre à toute alerte lancée par le Centre de commandement des opérations aériennes (CAOC - *Combined air operation center*) de l'OTAN afin de protéger et de contrôler l'espace aérien balte.
- En semaine « *cold* » : la posture d'alerte est assurée par les nations engagées en Lituanie et le détachement français peut ainsi se consacrer à diverses missions d'entraînements au combat en coopération avec les nations alliées (Allemagne, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Norvège, Pologne, Royaume-Uni, Suède).

### Bilan de l'activité 2020 :

- 698 h00 de vol, dont 487 en sorties ;
- 94 *T-scramble* (entraînements)
- 15 *A-scramble* (interceptions réelles)
- 8 semaines « *hot* »
- 8 semaines « *cold* »

## Adaptation du dispositif

Le déploiement des aviateurs français dans le cadre de l'*enhanced Air Policing* s'inscrit dans un cadre pluriannuel. Il contribue à la posture défensive et dissuasive de l'OTAN telle que définie par les Alliés au Sommet de Varsovie, selon une démarche préventive et non agressive. Il s'inscrit dans le cadre d'une mission de l'OTAN régulièrement conduite, en soutien de pays alliés ne disposant pas de moyens militaires aériens pouvant opérer dans leur zone.

Compte-tenu du conflit entre la Russie et l'Ukraine, et sur décision du président de la République et du chef d'état-major des Armées, le déploiement en Estonie a été avancé de 15 jours.

Ainsi, conformément à la procédure prévue en cas de pénétration irrégulière dans l'espace aérien des États baltes, l'armée de l'Air et de l'Espace agira de manière adaptée et graduée selon le niveau de la menace.

Ce dispositif adapté et avancé s'inscrit dans une posture non-escalatoire. Il constitue l'un des volets de la participation de la France aux différents dispositifs de renforcement de la posture de l'OTAN sur son flanc oriental. La France poursuit son engagement et reste un partenaire fiable, crédible et solidaire. Elle est au rendez-vous de la sécurité de l'Europe et renforce significativement sa contribution à la réassurance de ses alliés orientaux.



## Composition du détachement français

Le détachement air français engagé dans le cadre d'*enhanced Air Policing* est composé :

- D'une centaine d'aviateurs, dont 6 pilotes de chasse, une quarantaine de mécaniciens, 12 fusiliers et commandos de l'air et 2 chiens ;
- 2 militaires du Service de santé des armées ;
- 2 militaires du Service de l'énergie opérationnelle.

Les aviateurs déployés dans le cadre d'eAP sont majoritairement affectés à la 2<sup>ème</sup> Escadre de chasse, stationnée sur la BA116 et composée notamment du Groupe de chasse 1/2 « Cigognes ». Cette unité prestigieuse, l'une des plus anciennes de l'armée de l'Air et de l'Espace, est héritière des traditions des célèbres as de la Première Guerre mondiale Georges Guynemer, René Fonck et Roland Garros.

Mettant en œuvre des Mirage 2000-5F, cette unité assure des missions spécialisées de supériorité aérienne, de défense aérienne et d'escorte, de protection, de surveillance et d'interdiction de l'espace aérien. 24h/24, 365 jours par an, le Groupe de chasse 1/2 Cigogne assure la mission de police du ciel et renforce de façon permanente l'Escadron de chasse 3/11 « Corse » stationné à Djibouti dans le cadre des accords de coopération en matière de défense qui lient la France à ce pays.

Le premier déploiement opérationnel de la 2<sup>e</sup> Escadre dans les pays baltes a eu lieu en Lituanie fin 2016 dans le cadre de la mission *Baltic Air Policing* : sous mandat de l'OTAN, il s'agit de préserver l'intégrité de l'espace aérien balte depuis la base de Šiauliai en Lituanie. Ce pays, tout comme l'Estonie et la Lettonie, est en effet dépourvu d'aviation de chasse et s'en remet ainsi à la solidarité des autres membres depuis son intégration à l'alliance. L'escadre retourne en Baltique en 2018 puis en 2020, désormais sur la base d'Ämari en Estonie, dans le cadre de la mission *enhanced Air Policing*.

eAP s'inscrit dans le cadre des missions de police du ciel de l'OTAN dans les pays baltes dites « Baltic air policing » (BAP). Ces missions visent à garantir l'intégrité de l'espace aérien balte en temps de paix et la France y est régulièrement déployée depuis 2004. Aussi, quand l'OTAN a mis en œuvre l'eAP en 2014 au titre des mesures d'assurance en direction des pays baltes, la France a répondu présente. Les forces françaises, solidaires avec leurs Alliés, ont ainsi complété leur engagement dans BAP en proposant de prendre des tours d'alerte au titre de la mission eAP.

### enhanced Air Policing (eAP) Police du ciel dans les pays baltes



#### L'ACTIVITÉ FRANÇAISE DANS LE CADRE D'eAP

Des semaines appelées « hot » et « cold » permettent aux aviateurs de varier leur rythme de travail entre permanence opérationnelle et exercices d'entraînement.

##### SEMAINE HOT

Le détachement se tient prêt à répondre à toute alerte lancée par le Centre de commandement des opérations aériennes de l'OTAN afin de protéger et contrôler l'espace aérien balte.

##### SEMAINE COLD

La posture d'alerte est récupérée par les nations engagées en Lituanie, ainsi la France peut se consacrer à divers entraînements de combat, notamment avec les nations alliées.



#### MOYENS DÉPLOYÉS

**4**  
**Mirage 2000-5F**  
Avion de chasse monoplacement utilisé en défense aérienne

**près de 100**  
**militaires**  
- 93 aviateurs (dont 6 pilotes, 39 mécaniciens, 12 fusiliers et commandos de l'air, 2 chiens)  
- 2 militaires du SSA<sup>1</sup>  
- 2 militaires du SEO<sup>2</sup>



<sup>1</sup>SSA : Service de santé des armées <sup>2</sup>SEO : Service de l'énergie opérationnelle

## Le Mirage 2000-5F

Les Mirage 2000-5F sont des appareils monoplaces exclusivement dédiés à la défense aérienne.

Équipés d'un radar multi-cibles performant et de missiles air-air MICA, ces avions sont capables d'interdire toute intrusion aérienne sur un large territoire ou bien encore d'assurer la protection de bombardiers.

Au quotidien, 24h/24h et 365 jours par an, ils assurent la mission dite de « police du ciel » au-dessus du territoire national.

Le Mirage 2000-5F contribue au dispositif « socle » de la posture permanente de sûreté dans le cadre de la protection de l'espace aérien national. Par ailleurs, il assure régulièrement la police du ciel des États baltes au titre de l'OTAN.

Confiée au Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA), la Posture permanente de sûreté aérienne (PPS-A) est une mission prioritaire et permanente de l'armée de l'Air et de l'Espace. C'est un dispositif actif **24 h/24 et 7 J/7** qui assure la souveraineté de l'espace aérien français au travers de trois missions : **détecter, identifier et intervenir** dans un délai très court dans le cadre primordial de l'assistance aux aéronefs en difficulté, de constatation d'infraction et mesures de contrainte qui peuvent aller jusqu'au tir de destruction sur ordre du Premier ministre.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mise en service :	1995
Masse maximale :	17 t
Poussée maximale :	environ 10 t
Plafond :	18 000 m
Vitesse :	Mach 2,2
Armement type :	6 missiles Mica 250 obus de 30 mm

